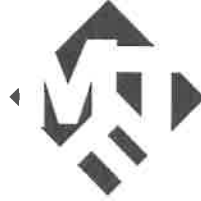
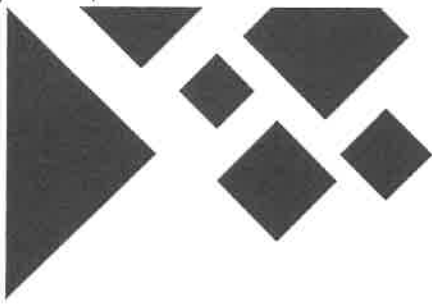


CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	15



**Monette
Fortin
Tremblay**

Aux administrateurs de
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, et des actifs nets au 1er avril 2022 et 31 mars 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Monette Fortin Tremblay Inc.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Tél. / Tel. : 819 600-6660
Télec. / Fax : 819 600-6700

105-900, boulevard de la Carrière Boulevard
Gatineau, QC J8Y 6T5

mftcpa.com
info@mftcpa.com

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Monette Fortin Tremblay .inc

Andréanne Brassard, CPA auditrice

Gatineau (Québec)

Le 7 juin 2023

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

5

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2023	2022
PRODUITS					
Subventions					
Ministère de la Justice du Québec (annexe A)	2 217 898 \$	- \$	10 904 \$	2 228 802 \$	1 842 821 \$
Ministère de la Justice du Canada	8 500	-	-	8 500	-
Emploi d'été Canada	4 598	-	-	4 598	4 889
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie - Colloque France	-	-	-	-	4 200
	2 230 996	-	10 904	2 241 900	1 851 910
Intervenante sociale en liaison	25 303	-	-	25 303	23 108
Sommes versées par les contrevenants	-	10 719	-	10 719	12 276
Dons	499	-	-	499	460
Autres revenus (annexe B)	38 297	-	-	38 297	61 225
	2 295 095	10 719	10 904	2 316 718	1 948 979
CHARGES					
Salaires	1 733 394	-	-	1 733 394	1 444 424
Avantages sociaux	273 988	-	-	273 988	224 325
Projets (annexe C)	138 739	3 365	-	142 104	73 603
Loyer et frais afférents	68 143	-	-	68 143	66 414
Frais de déplacement	24 424	-	-	24 424	17 096
Associations et cotisations	13 930	-	-	13 930	13 432
Télécommunications	10 684	-	-	10 684	11 934
Taxes et permis	6 961	-	-	6 961	5 893
Frais de formation	6 004	-	-	6 004	9 530
Assurances	5 610	-	-	5 610	4 485
Frais et fournitures de bureau	4 703	-	-	4 703	4 974
Entretien et réparations	4 183	-	-	4 183	4 325
Location d'équipement	3 840	-	-	3 840	2 164
Documentation et abonnements	1 891	-	-	1 891	652
Activités des bénévoles	1 457	-	-	1 457	1 323
Publicité et promotion	935	-	-	935	167
Frais du conseil d'administration	565	-	-	565	68
Honoraires professionnels	17 879	-	-	17 879	8 116
Frais bancaires	2 806	-	-	2 806	2 380
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	14 101	14 101	8 906
	2 320 136	3 365	14 101	2 337 602	1 904 211
EXCÉDENT (INSUFFICANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(25 041) \$	7 354 \$	(3 197) \$	(20 884) \$	44 768 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

6

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2023	2022
Solde au début	130 053 \$	135 880 \$	9 669 \$	275 602 \$	230 834 \$
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	(25 041)	7 354	(3 197)	(20 884)	44 768
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 507)	-	4 507	-	-
Augmentation des approts reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 996	-	(1 996)	-	-
SOLDE À LA FIN	102 501 \$	143 234 \$	8 983 \$	254 718 \$	275 602 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS

BILAN

31 MARS 2023

7

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2023	2022
ACTIF					
Actif à court terme					
Encaisse	1 479 869 \$	- \$	- \$	1 479 869 \$	1 170 823 \$
Débiteurs (note 3)	20 997	-	-	20 997	64 762
Frais payés d'avance (note 4)	8 372	-	-	8 372	8 099
À recevoir du fonds d'administration générale	-	143 234	-	143 234	135 880
	1 509 238	143 234	-	1 652 472	1 379 564
Placements (note 5)	107 513	-	-	107 513	106 872
Immobilisations corporelles (note 6)	-	-	37 363	37 363	46 957
	1 616 751 \$	143 234 \$	37 363 \$	1 797 348 \$	1 533 393 \$

PASSIF

Passif à court terme					
Créditeurs (note 7)	210 864 \$	- \$	- \$	210 864 \$	190 015 \$
Revenus reportés (note 8)	1 160 152	-	-	1 160 152	894 608
Dû au fonds des sommes versées par les contrevenants	143 234	-	-	143 234	135 880
	1 514 250	-	-	1 514 250	1 220 503
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	-	-	28 380	28 380	37 288
	1 514 250	-	28 380	1 542 630	1 257 791

ACTIFS NETS

Investi en immobilisations	-	-	8 983	8 983	9 669
Affecté - Fonds des sommes versées par les contrevenants	-	143 234	-	143 234	135 880
Non affecté	102 501	-	-	102 501	130 053
	102 501	143 234	8 983	254 718	275 602
	1 616 751 \$	143 234 \$	37 363 \$	1 797 348 \$	1 533 393 \$

Engagements contractuels (note 10)

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS
ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

8

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	(20 884) \$	44 768 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(10 904)	(5 327)
Amortissement des immobilisations corporelles	14 101	8 906
	(17 687)	48 347
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	43 765	(52 877)
Frais payés d'avance	(273)	(349)
Créditeurs	20 849	39 087
Revenus reportés	265 544	312 989
	312 198	347 197
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(4 507)	(42 597)
Dépôts à terme	(641)	(2 342)
	(5 148)	(44 939)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 996	42 615
	1 996	42 615
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	309 046	344 873
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 170 823	825 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 479 869 \$	1 170 823 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il offre des services dont les buts principaux sont l'accueil, le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Les revenus d'intervenante sociale en liaison sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les sommes versées par les contrevenants, les dons et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds des sommes versées par les contrevenants rend compte des contributions pénales reçues par l'organisme. Le Ministère de la Justice du Québec établit annuellement un montant maximal des sommes versées par les contrevenants pouvant être affectées pour des initiatives régionales. L'organisme utilise ces sommes pour le projet enfants témoins. Les sommes reçues ainsi que les dépenses du projet enfants témoins sont présentés dans ce fonds.

Le coût non amorti des immobilisations ainsi que les emprunts contractés et les apports reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations sont présentés dans le fonds des immobilisations.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier et équipements	10 ans
Matériel informatique	4 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et frais courus et des revenus reportés.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****11****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)****Services reçus à titre de bénévole**

L'organisme utilise les services de bénévoles qui lui consacrent de nombreuses heures. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

3. DÉBITEURS

	2023	2022
Taxes de vente à recevoir	20 632 \$	13 603 \$
Intérêts courus à recevoir	365	365
Autres créances à recevoir	-	50 794
	20 997 \$	64 762 \$

4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2023	2022
Assurances	1 184 \$	888 \$
Stationnement	7 188	6 981
Fournisseurs	-	230
	8 372 \$	8 099 \$

5. PLACEMENTS

	2023	2022
Dépôt à terme, 0,60 %, échéant en septembre 2024	107 513 \$	106 872 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobiliers et équipements	66 116 \$	60 960 \$	5 156 \$	6 171 \$
Matériel informatique	57 182	24 975	32 207	40 786
	123 298 \$	85 935 \$	37 363 \$	46 957 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****12****7. CRÉDITEURS**

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	18 278 \$	11 254 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	190 842	139 674
Club social	1 744	-
	210 864 \$	150 928 \$

8. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent des ressources non dépensées au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de l'exercice subséquent. Les revenus reportés sont affectés à différents projets et sont répartis comme suit :

	Solde au début	Octroi	Affectation à l'exercice	solde à la fin
Ministère de la Justice du Québec :				
Projet enfants témoins	837 925 \$	537 900 \$	311 187 \$	1 064 638 \$
Projet enfants témoins - recherche	43 155	-	9 098	34 057
Programme de mesures de rechange général	-	118 750	87 894	30 856
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	-	95 938	84 315	11 623
Mesure autochtones	4 000	1 250	-	5 250
Député de Hull - Salle d'accueil des victimes	8 548	-	-	8 548
Colloque France	980	4 200	-	5 180
	894 608 \$	758 038 \$	492 494 \$	1 160 152 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****13****9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Solde au début	Octroi	Affectation à l'exercice	solde à la fin
Ministère de la Justice du Québec :				
Matériel informatique - Projet enfants témoins	3 224 \$	- \$	921 \$	2 303 \$
Matériel informatique - Projet moderniser l'accessibilité et l'offre de services	34 064	-	9 733	24 331
Matériel informatique - Projet équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	-	1 996	250	1 746
	37 288 \$	1 996 \$	10 904 \$	28 380 \$

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 92 056 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2024	61 534 \$
2025	30 522 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

12. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

En 2023, environ 96 % (95 % en 2022) des revenus proviennent d'un seul bailleur de fonds. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité serait affectée par la perte de ces revenus.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2023****14****13. PROJET ENFANTS TÉMOINS ET AUTRES TÉMOINS VULNÉRABLES**

	2023	2022
Acquisition d'immobilisations	- \$	3 685 \$
Salaires et avantages sociaux	192 877	124 914
Frais de fonctionnement	118 310	60 153
	311 187 \$	188 752 \$

14. PROJET ÉQUIPE DÉDIÉE D'INTERVENTION EN EXPLOITATION SEXUELLE

	2023	2022
Acquisition d'immobilisations	1 996 \$	- \$
Salaires et avantages sociaux	79 112	-
Frais de fonctionnement	3 207	-
	84 315 \$	- \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

15

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2023	2022
ANNEXE A - SUBVENTION - MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC					
Mission	1 727 400 \$	- \$	- \$	1 727 400 \$	1 546 340 \$
Projet enfants témoins	311 187	-	-	311 187	135 614
Projet enfants témoins - recherche	9 098	-	-	9 098	5 800
Programme de mesures de rechange générale	87 894	-	-	87 894	60 000
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle	82 319	-	-	82 319	-
Masse salariale COVID-19	-	-	-	-	88 740
Mesure autochtones	-	-	-	-	1 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	10 904	10 904	5 327
	2 217 898 \$	- \$	10 904 \$	2 228 802 \$	1 842 821 \$

ANNEXE B - AUTRES REVENUS

Remboursement de dépenses - Projet enfants témoins	- \$	- \$	- \$	- \$	50 794 \$
Fonds discrétionnaire - Député de Chapleau - Colloque France	-	-	-	-	2 020
Intérêts	37 659	-	-	37 659	7 814
Autres	638	-	-	638	597
	38 297 \$	- \$	- \$	38 297 \$	61 225 \$

ANNEXE C - PROJETS

Enfants témoins (annexe D)	- \$	3 365 \$	- \$	3 365 \$	2 230 \$
Enfants témoins - recherches	9 098	-	-	9 098	4 000
Enfants témoins et autres témoins vunérables (note 13)	118 310	-	-	118 310	60 153
Équipe dédiée d'intervention en exploitation sexuelle (note 14)	3 207	-	-	3 207	-
Mesure autochtones	-	-	-	-	1 000
Semaine des victimes	8 124	-	-	8 124	-
Colloque France	-	-	-	-	6 220
	138 739 \$	3 365 \$	- \$	142 104 \$	73 603 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023****16**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds des sommes versées par les contreve- nants	Fonds des immo- bilisations	2023	2022
ANNEXE D - PROJET ENFANTS TÉMOINS					
Frais de déplacement	- \$	3 107 \$	- \$	3 107 \$	2 230 \$
Télécommunications	-	258	-	258	-
	- \$	3 365 \$	- \$	3 365 \$	2 230 \$